



## Communiqué de la Municipalité de Syens aux résidents de la commune

Madame, Monsieur,

La Suisse vit aujourd'hui une accélération de la propagation du coronavirus - COVID19. Dans ce contexte, le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat prennent des mesures drastiques au sens de la loi sur les épidémies pour l'ensemble du territoire et il a renforcé **les mesures de protection de la population**.

**Pour sa part, la Municipalité a déployé son plan de continuité de l'administration** afin de préserver au mieux la santé de ses collaboratrices et collaborateurs tout en assurant les services nécessaires à la population. Ce dernier implique des fermetures de lieux et des restrictions d'accès pour le public.

La Municipalité prend la situation très au sérieux. Très soucieuse de votre santé, elle tient aujourd'hui à vous rappeler que les personnes âgées de plus de 65 ans sont considérées comme des personnes à risque et que, par conséquent, **nous vous recommandons vivement de rester chez vous** et d'**éviter les regroupements de personnes**.

Si vous avez besoin d'aide pour recevoir des médicaments, des denrées alimentaires ou d'autres demandes de première nécessité, nous vous invitons à consulter le document '**Aide aux personnes à risque - Coronavirus**' émis par la Municipalité ou à téléphoner à l'administration communale au no suivant : **079 384 32 48** et nous vous expliquerons la marche à suivre.

Si vous avez des difficultés à respirer, de la toux ou de la fièvre, appelez votre médecin ou une institution de santé. Décrivez vos symptômes et suivez scrupuleusement les recommandations qui vous sont faites.

Enfin, nous vous rappelons que des permanences téléphoniques destinées à la population sont également à votre disposition. Vous pouvez aussi consulter les différents liens sur Internet, afin de prendre connaissance des conseils et mesures édictées par les organes compétents. Pour les personnes qui seraient dans l'impossibilité de s'informer via Internet, il est conseillé de suivre attentivement la situation par l'intermédiaire de la presse écrite, de la télévision ou de la radio.

Numéros de téléphone des différentes permanences téléphoniques à votre disposition et sites Internet de référence :

- **Urgences santé (Ambulance)**  
144
- **Centrale téléphonique des médecins**  
0848 133 133  
**Hotline et Informations sur le Coronavirus**  
SANTÉ 0800 316 800  
Tous les jours de 8h00 à 20h00  
AUTRES QUESTIONS 021 338 08 08  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
- **Office fédéral de la santé publique** : [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)
- **Etat de Vaud** : [www.vd.ch](http://www.vd.ch)
- **Site Hygiène, prévention et contrôle de l'infection** : [www.hpci.ch](http://www.hpci.ch)
- **Unisanté** : [www.unisante.ch](http://www.unisante.ch)

En restant à votre disposition pour tous renseignements et aides, nous vous rappelons qu'il vous est demandé de ne pas vous rendre dans les lieux publics, à l'exception des cas de nécessité absolue, et d'observer une distance de sécurité sociale d'au moins 2 mètres.

**Prenez soin de vous et de vos proches.**

Voir aussi : [www.syens.ch](http://www.syens.ch)

Cordialement, la Municipalité de Syens